

Le Journal du Jura
2501 Bienne
032/ 321 90 00
www.journaldujura.ch

Medienart: Print
Medientyp: Tages- und Wochenpresse
Auflage: 9'079
Erscheinungsweise: 6x wöchentlich

Seite: 2
Fläche: 246'240 mm²

Auftrag: 1077523
Themen-Nr.: 999.084

Referenz: 69575312
Ausschnitt Seite: 1/6

«Dans tout adversaire, il y a aussi un partenaire»

BERNHARD PULVER A la veille de quitter le gouvernement, le patron de l'Instruction publique dresse un bilan
PAR **PIERRE-ALAIN BRENZIKOFER ET PHILIPPE OUDOT**

de son action, de la situation des francophones, de Moutier, et plus généralement, du canton de Berne.

Président du Conseil exécutif dont il est membre depuis 2006, le directeur de l'Instruction publique (DIP) Bernhard Pulver a reçu Le JdJ avant de quitter ses fonctions. Il s'exprime sur son action, la place du Jura bernois et des Romands, le départ de Moutier et les perspectives de développement qu'il voit pour le canton.

Bernhard Pulver, vous allez quitter le gouvernement dans quelques semaines. Dans quel état d'esprit êtes-vous?

J'éprouve un grand soulagement mêlé de nostalgie. Je suis quelqu'un qui aime travailler, mais pendant ces 12 ans, le rythme a été très intense. D'un côté, je me réjouis d'être plus libre, d'avoir plus de temps pour moi, mais de l'autre, je ressens une profonde mélancolie, car en tant que conseiller d'Etat, j'ai fait des rencontres et vécu des expériences extraordinaires. C'est donc difficile de quitter tout cela, car comme le dit le dicton, «partir, c'est mourir un peu». Une page se tourne et un nouveau chapitre s'ouvre.

Que contient-il? Avez-vous des projets dans l'immédiat?

Rien n'est encore écrit dans ce nouveau chapitre! Je vais d'abord m'accorder un congé sabbatique, prendre le temps de lire, d'inviter des amis, de voyager, de me reposer. Avec un peu de recul, je pourrai envisager plus librement ce que

je compte faire par la suite.

Les élections fédérales auront lieu en automne 2019. On cite souvent votre nom comme candidat au Conseil des Etats. Y pensez-vous?

C'est une éventualité que je n'exclus pas, mais à vrai dire, je n'en sais rien. J'ai besoin de prendre un peu de distance avant de me décider. Je pourrais tout aussi bien dire que j'en ai marre de la politique ou, au contraire, que c'est ce que je sais faire de mieux. Mais j'aurais peut-être aussi envie de me replonger dans le domaine académique et d'enseigner à l'université. Ou d'écrire des livres en lien avec le droit et la politique... C'est réjouissant d'avoir ainsi une foule de possibilités devant soi. Ou alors, je pourrais ouvrir un bar à Barcelone! *(Il éclate de rire).*

Selon la configuration politique des Chambres fédérales, un Vert pourrait entrer au Conseil fédéral. Dans ce cas, beaucoup disent que vous seriez la personne toute trouvée. Que feriez-vous si l'occasion se présentait?

Pour mon parti, la question ne s'est malheureusement jamais présentée – et pour moi, elle ne s'est heureusement jamais posée! Vous savez, après 12 ans d'un poste aussi lourd, j'espère que je n'aie pas à répondre à cette question. Mais si l'occasion devait se présenter, est-ce qu'on peut dire non? Je n'en sais rien. En tout cas, pour le

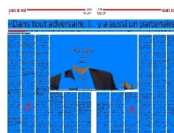
moment, je n'ai plus envie d'une vie aussi astreignante.

Au Conseil exécutif, vous avez siégé dix ans avec une majorité à gauche, et deux ans, à droite. Qu'est-ce qui change?

Il y a bien sûr des décisions sur certains dossiers qui sont différentes, mais au final, les changements sont moins importants qu'on ne l'imagine. En effet, le gouvernement ne travaille pas en fonction des majorités politiques classiques, comme au Grand Conseil. Le plus important, c'est que la chimie entre les personnes fonctionne bien, qu'une bonne dynamique de groupe se mette en place. Quand on traite des sujets de fond, c'est bien plus important que les questions gauche-droite. D'ailleurs, quelle que soit la majorité, les positions des conseillers d'Etat ne dépendent pas forcément de leur appartenance politique.

De manière générale, vos réformes à la DIP ont souvent été largement acceptées. Quelle est la clé de ce succès?

C'est d'abord une question d'attitude, une manière de procéder. Quand je propose un projet ou une réforme, je ne me satisfais pas d'un vote à 72 voix contre 69 au Grand Conseil, car une majorité étriquée rend la mise en œuvre de l'objet en question plus difficile. Avant d'arriver au Grand Conseil, il y a derrière chaque projet tout un processus.



Le Journal du Jura
2501 Bienne
032/ 321 90 00
www.journaldujura.ch

Medienart: Print
Medientyp: Tages- und Wochenpresse
Auflage: 9'079
Erscheinungsweise: 6x wöchentlich

Seite: 2
Fläche: 246'240 mm²

Auftrag: 1077523
Themen-Nr.: 999.084

Referenz: 69575312
Ausschnitt Seite: 2/6

C'est-à-dire?

Pour chaque projet, je crée un groupe de pilotage qui comprend mon équipe et des spécialistes du domaine, mais aussi des adversaires – que je préfère qualifier de partenaires. Au départ, mes collabora-



Il faut être convaincu que les choses sont possibles pour qu'elles aient une chance de se réaliser."

teurs étaient surpris que je veuille ainsi intégrer des gens a priori opposés. Mais pour moi, il est essentiel d'écouter les arguments de chacun, que les opposants puissent défendre leur position, car cela enrichit le débat et participe au processus de maturation. On se retrouve ainsi tous autour d'une table, avec des gens qui regardent le même dossier, mais sous un angle différent. Il faut savoir faire confiance à chacun, car ceux qui défendent un autre point de vue cherchent eux aussi la meilleure solution. Et on est parfois étonné, mais il suffit souvent de peu de chose pour arriver à des solutions consensuelles. S'ils étaient sceptiques au départ, mes collaborateurs estiment désormais tous que cette manière de procéder est la meilleure.

Vous auriez un exemple?

Je pense au regroupement des

sites de la Haute Ecole Arc (HE-Arc), à Neuchâtel. La question s'est posée en 2007-2008 pour le site de Saint-Imier. J'étais encore au début de mon mandat, et le sujet était hautement sensible. J'ai invité tous les partenaires concernés – le maire, le CJB, les différentes associations, etc. pour une rencontre à Saint-Imier. J'ai eu l'audace de leur présenter toutes les options, avec les chances et les risques inhérents à chacune. Je leur ai dit: «Tout est ouvert, je n'ai encore rien décidé. Réfléchissons donc ensemble pour trouver la meilleure solution pour la région.» Finalement, il a été convenu que la pérennité de la HE-Arc passait par un regroupement et que c'était plus important que le maintien du site de Saint-Imier – qui n'est d'ailleurs pas abandonné puisqu'il accueille des étudiants de niveau Master. Cette expérience m'a appris que lorsqu'on implique les gens dès le départ dans la recherche de solutions, ils comprennent les enjeux et sont prêts à avancer avec vous dans l'intérêt commun.

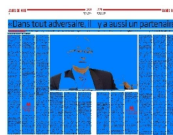
Vous avez toujours été très apprécié des enseignants, ce qui était tout sauf évident – vos deux prédécesseurs à la tête de l'Instruction publique en savent quelque chose... Comment expliquer cet extraordinaire rapport de confiance?

C'est vrai qu'après mon élection, en 2006, des gens de mon parti m'ont dissuadé de prendre cette Direction, disant que c'était un siège éjectable... Si j'ai réussi à gagner la confiance des enseignants, c'est d'abord parce que je suis allé à leur ren-

contre, que je les ai écoutés, que j'ai entendu leurs préoccupations, que j'ai répondu à leurs questions, en osant aussi dire parfois que je n'avais pas la réponse. Ce n'est pas toujours évident d'aller au-devant d'une salle de 200 personnes et d'entendre toutes leurs critiques. Mais ils ont compris que j'étais ouvert, que je leur faisais confiance, que je ne venais pas avec des solutions toutes faites, qu'ils avaient une marge de liberté leur permettant d'apporter eux-mêmes des solutions. Je leur ai dit: «C'est sur vous qui portez l'école, c'est sur vous que repose le développement pédagogique.» Ce message les a fortifiés et a renforcé leur confiance en eux-mêmes. Et surtout, ils ont vu qu'ils pouvaient compter sur moi et que je gardais la même ligne au cours de toutes ces années.

En dressant le bilan de votre année présidentielle, vous avez dit que Berne avait certes des ressources inférieures à la moyenne des autres cantons, mais que s'il savait surmonter les défis, il avait les moyens de jouer en Champions League, en citant comme exemple le succès de Sitem-insel. Mais n'est-il pas l'exception qui confirme la règle?

Ce que nous avons accompli avec ce projet de pôle médical n'a pas encore pleinement abouti, mais tous les signes vont dans le bon sens et montrent qu'il crée une dynamique économique forte. Mais il faut être convaincu que les choses sont possibles pour qu'elles aient une chance de se réaliser, sinon, autant arrêter tout de suite! C'est un peu comme



Le Journal du Jura
2501 Bienne
032/ 321 90 00
www.journaldujura.ch

Medienart: Print
Medientyp: Tages- und Wochenpresse
Auflage: 9'079
Erscheinungsweise: 6x wöchentlich

Seite: 2
Fläche: 246'240 mm²

Auftrag: 1077523
Themen-Nr.: 999.084

Referenz: 69575312
Ausschnitt Seite: 3/6

Young Boys: cela fait 32 ans que le club bernois rêvait d'être à nouveau champion de Suisse, et il l'a fait, parce qu'il y croyait. Prenez le canton de Vaud et le développement de l'EPFL, et voyez ce qui a été réalisé en vingt ans. C'est extraordinaire! Notre objectif, c'est de créer autour de l'île et de ce site médical un grand centre de recherche. C'est une piste prometteuse et nous sommes sur la bonne voie, comme le montre l'entreprise Ypsomed, qui y investit 50 mio pour son centre de recherche sur le diabète. Nous devons tirer les leçons de cette expérience et les appliquer dans d'autres domaines. Et pour cela, il faut avoir une vision, mettre en place une task force et créer les conditions permettant des échanges et des interactions entre la recherche et l'économie. Car il faut que l'économie y croie, qu'elle investisse, pour réussir. Seul, l'Etat ne peut rien faire.

A part le site médical, y a-t-il d'autres domaines?

Le canton de Berne, et notamment le Jura bernois, est un formidable pôle de compétences industrielles, surtout dans le domaine de la précision. Berne est d'ailleurs le premier canton industriel de Suisse, avec Zurich, mais les Bernois n'ont pas suffisamment conscience de ce potentiel. Il manque cette vision pour se profiler comme numéro un de la précision. A Bâle, les autorités politiques sont au premier rang si le Conseil fédéral s'avise à prendre des mesures qui touchent la pharma. Il faut

que nous en fassions de même pour le médical, et l'industrie de la précision. Cet appui est déterminant pour inciter l'économie à investir. Et il y a d'autres domaines où le canton de Berne est aussi bien positionné. Je pense à l'informatique ou au design.

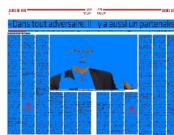
Le discours est alléchant, mais la réalité est autre... En présentant les comptes 2017, votre collègue Beatrice Simon, directrice des Finances, a martelé que l'heure était toujours aux économies – comme depuis de longues années. C'est difficilement conciliable avec les ambitions que vous affichez...

Pas tant que ça! Dans un canton comme le nôtre, qui a des ressources inférieures à la moyenne, le frein à l'endettement est nécessaire, même si, à mes yeux, on pourrait se montrer un peu plus souple... On se doit de maîtriser nos dépenses et de prendre les mesures correctrices, si nécessaires. En patinage artistique, on parlerait de figures imposées. Mais il y a aussi les figures libres, et là, c'est à nous de nous montrer créatifs! Il nous faut développer une vision pour l'avenir, et mettre les choses en route, comme nous l'avons fait avec notre site médical. Et sans forcément engager d'énormes dépenses: pour sitem-insel, cela représente 25 millions sur quatre ans! Ce qui compte, c'est de se fixer des objectifs dans les domaines à fort potentiel et de s'y engager résolument. Sans cela, nous n'y arriverons pas.

Vous parti, qui se chargera de

faire ce travail de sensibilisation en faveur du bilinguisme, des Romands en général et du Jura bernois en particulier au sein du gouvernement? Nous, on ne voit pas trop qui pour l'instant...

Il est vrai que je possède une sensibilité particulière pour la partie francophone du canton, notamment parce que j'ai effectué mes études à Neuchâtel. Mais, croyez-moi, l'appréciation du bilinguisme de notre canton est beaucoup plus ancrée chez les Alémaniques qu'on ne le croit. Les nouveaux membres du gouvernement ont cette sensibilité, même s'ils n'ont pas la même connaissance de la langue française que moi. En ce sens, je suis optimiste. Et puis, dans ce contexte, on pourrait aussi considérer chercher dans le problème de la séparation d'avec Moutier une chance, un nouveau départ. J'ai ainsi beaucoup apprécié le communiqué commun du CJB et du CAF rappelant qu'il y a encore 95 000 francophones dans ce canton. La confiance en soi de la partie romande est encourageante. Quant au Jura bernois, il doit aussi s'associer aux autres francophones. Voyez-vous, Berne n'est pas le plus petit des cantons romands... J'imagine par ailleurs que si on parvenait à ériger un véritable centre pour l'administration décentralisée dans le Jura bernois, pareille réalisation pourrait servir d'exemple à tout le canton. A ce propos, je sais que Pierre Alain Schnegg réfléchit, avec la Délégation aux affaires jurassiennes, à des solutions prometteuses. Pour en revenir aux



Le Journal du Jura
2501 Bienne
032/ 321 90 00
www.journaldujura.ch

Medienart: Print
Medientyp: Tages- und Wochenpresse
Auflage: 9'079
Erscheinungsweise: 6x wöchentlich

Seite: 2
Fläche: 246'240 mm²

Auftrag: 1077523
Themen-Nr.: 999.084

Referenz: 69575312
Ausschnitt Seite: 4/6

relations avec les francophones, je sais que les Alémaniques du gouvernement se sont refilés sur moi dans ce dossier.

A l'avenir, il conviendra bien sûr de ne pas laisser Pierre Alain Schnegg porter seul cette responsabilité. Je me dis que mon action pourrait être répartie entre plusieurs personnes.

Eu égard au départ probable de Moutier, certains milieux et partis affûtent déjà leurs armes pour remettre en cause le siège du Jura bernois au gouvernement, voire pour demander de l'élargir à tous les Romands. D'autres s'en prennent aussi au nombre de députés du Jura bernois. Cela vous inquiète-t-il?

Il faut que les choses soient claires! Je le dis d'ailleurs à tous les députés alémaniques qui abordent cette question.



On peut discuter de tout, mais à condition qu'on le fasse avec le Jura bernois."

On peut certes discuter de tout, à condition qu'on le fasse avec le Jura bernois. Personnellement, je suis contre tout élargissement du siège réservé au Jura bernois à d'autres Romands, ne serait-ce que pour des raisons techniques. Sur tout, le siège est réservé à une région au bénéfice d'une culture et d'une histoire particulières. Pour ce qui est de la Députation, il n'est pas question

d'y toucher maintenant. Encore une fois, si la situation devait évoluer, il conviendrait alors de procéder à une analyse avec le CJB, le CAF et le Jura bernois. Soit tous ensemble et au bon moment. C'est ça la clé. Enfin, pour la partie alémanique ce ne sont pas deux députés de plus ou de moins qui vont changer sa vie.

Dans ce contexte, le fameux statu quo+ est-il suffisant ou convient-il de le renforcer encore?

N'attendons pas des miracles! Le CJB a certes été renforcé, mais il faut aussi prendre acte que le Jura bernois a décidé de rester dans le canton de Berne. On ne peut donc pas le couper du reste du canton. Personnellement, j'estime désormais qu'il ne faut pas se cristalliser sur le statut particulier à l'avenir. La région ne doit pas trop miser sur des solutions la séparant du reste du canton. Par contre, je compte énormément sur la réorganisation de l'administration décentralisée dans le Jura bernois, sur le bilinguisme, sur la stratégie culturelle, sur ce que Bienne et les trois anciens districts pourraient développer ensemble. En un mot, s'extraire du pur statu quo+ de manière à pouvoir élargir la réflexion. Je sais que Pierre Alain Schnegg y réfléchit beaucoup. Un premier pas pourrait être franchi en réalisant quelque chose de conséquent pour l'administration décentralisée. Je m'imagine aussi que le site bernois de la HES bernoise pourrait proposer davantage des formations bilingues. Il faut également accroître l'ES Santé à Saint-Imier. Oui, on peut dé-

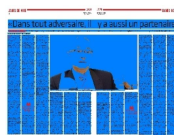
velopper bon nombre d'idées. Un plus de dynamisme, c'est ce qu'il nous faut.

On a parfois l'impression que le bilinguisme et le rôle de pont chers à certains Bernois représentent un peu des thèses élitaires. Les séparatistes, en tout cas, s'efforcent de tourner tout cela en dérision depuis des décennies.

Tout d'abord, dénier son caractère romand au Jura bernois tient de l'insulte. Ensuite, est-ce qu'on souhaite vivre dans un monde monolingue et ne pas se confronter à l'autre? C'est une question de vision. Moi, j'en ai une autre. Et elle ne concerne pas seulement les migrants. Pour moi, le plurilinguisme est un bonheur. De toute façon, personne n'attend de tous les Alémaniques et de tous les Romands qu'ils soient bilingues, mais qu'ils aient des échanges. N'oublions pas non plus que l'Alémanique de Berne est beaucoup plus ouvert aux Romands et beaucoup plus orienté vers cette partie du pays que ne l'est le reste de la Suisse. Alors, nier le rôle de pont... Mais je suis d'accord qu'on peut toujours faire mieux. Heureusement!

Histoire d'évoquer le cas de Moutier, vous attendiez-vous à une défaite?

Dans la mesure où nous avons autorisé cette votation, il fallait forcément s'attendre à l'éventualité de perdre. Personnellement, j'espérais un non et j'aurais presque parié que les antiséparatistes allaient gagner. Berne, dans cette affaire, a fait passer le message sui-



Le Journal du Jura
2501 Bienne
032/ 321 90 00
www.journaldujura.ch

Medienart: Print
Medientyp: Tages- und Wochenpresse
Auflage: 9'079
Erscheinungsweise: 6x wöchentlich

Seite: 2
Fläche: 246'240 mm²

Auftrag: 1077523
Themen-Nr.: 999.084

Referenz: 69575312
Ausschnitt Seite: 5/6

vant: «On tient à vous, mais vous êtes libres de votre choix.» Le message était assez positif. Certes, la ville était divisée. Mais j'ai néanmoins été surpris de voir comment des blessures vieilles de 40 ans se sont rouvertes. Mais bon, il existe partout des frontières cantonales. La dimension pré-vôtoise n'est pas aussi existentielle que certains le pensent...

Au fait, le Conseil exécutif a-t-il commis des erreurs au cours de la campagne précédant le vote?

Mais tout le monde commet des erreurs dans une campagne aussi émotionnelle! Alors, que chacun balaie devant sa porte. Quant à l'erreur concernant les chiffres, elle n'était vraiment pas volontaire. Il a suffi qu'un collaborateur se trompe de colonne. J'admets qu'on nous ait dressé un procès pour cette faute, surtout dans un pareil climat. En ce qui me concerne, je me suis fait des reproches. Aurais-je dû en faire davantage? Mais on m'a rarement invité pour débattre de cette question. Et je ne pouvais quand même pas me rendre seul à Moutier. Je sais qu'on a reproché au Conseil exécutif de s'engager en mettant en avant les risques d'un départ. C'était là notre rôle. Comme c'était celui du Gouvernement jurassien de mettre en avant les chances d'un changement de canton. Nous avons l'un comme l'autre une obligation de retenue. Et ce n'est pas à moi de juger si le Conseil municipal de Moutier est allé trop loin dans son engagement. Pour le reste, je dirais que nous sommes aussi

des êtres qui ont des émotions. Reste que les gens doivent avoir confiance. Tout le monde a intérêt à ce que la justice se prononce. Et surtout qu'on accepte son verdict. Cela dit, je comprends que les autonomistes s'impatientent. Mais il faut quand même le dire: les deux parties ont contribué à ce que la procédure se prolonge. Reste que sur 50 ans de discussion à propos de la Question jurassienne, il y a eu d'autres cas de tergiversation. Toujours est-il que les deux gouvernements ont décidé de s'attaquer au concordat dès que les recours en première instance seront tranchés, sous réserve que le vote ne soit pas cassé. Ce qui est sûr, c'est que nous ne voulons pas faire traîner les choses, pas du tout.

Le conseiller national Manfred Bühler a proposé dans une tribune publiée dans Le Journal du

Jura de faire de l'acceptation ou non du concordat un second vote pour valider le premier. Sinon, il prédit, dans tous les cas de figure, des recours au Tribunal fédéral à l'infini...

La réflexion est intéressante. Tout ce qui mène à la désescalade mérite l'attention. Si toutes les parties étaient d'accord avec cette solution et étaient prêtes à retirer tous les recours, cela pourrait être une solution. Mais il sera impossible d'imposer cela de manière unilatérale. Cela dit, il me semble très difficile de changer les règles du jeu en cours de route.

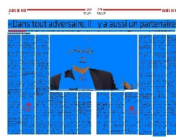
Le ministre Charles Juillard qui

se permet de conseiller à des militants de porter plainte contre le Gouvernement bernois, c'est plutôt gravissime, non?

Que des individus, des députés, des militants s'expriment, que Manfred Bühler se fende d'une tribune ou que le Jura libre y aille de ses coups de gueule, on ne peut pas l'éviter, c'est la démocratie. Par contre, les deux gouvernements et les autorités de Moutier doivent s'entendre pour ne pas attiser le feu, mais bien au contraire calmer le jeu. Personnellement, je ne veux faire le procès de personne. Mais les trois autorités précitées doivent absolument diffuser un message d'apaisement. Le pire serait que la situation dégénère. Et aucun des trois n'a intérêt à ce que cela arrive. Les autorités ont même un rôle primordial à jouer à ce niveau. Il faut fixer des règles de communication claires, voire miser sur des actes symboliques. Nous nous sommes réunis cette semaine à mon initiative pour évoquer tout cela. Mais il est bien évident qu'une heure de discussion n'a pas suffi à tout clarifier. Ce qu'il faut désormais, ce sont des actes. Il faut aussi s'engager dans un processus, pour que le dialogue soit rétabli. Je me félicite que le président du Gouvernement jurassien David Eray ait accepté de me suivre. C'est un bon début.

Ces trois autorités ont publié à ce propos un communiqué pour le moins lénifiant...

Ce communiqué était très diplomatique. Car, de toute façon, il n'y avait pas grand-chose



Le Journal du Jura
2501 Bienne
032/ 321 90 00
www.journaldujura.ch

Medienart: Print
Medientyp: Tages- und Wochenpresse
Auflage: 9'079
Erscheinungsweise: 6x wöchentlich

Seite: 2
Fläche: 246'240 mm²

Auftrag: 1077523
Themen-Nr.: 999.084

Referenz: 69575312
Ausschnitt Seite: 6/6

à communiquer. Comme je qu'il soit établi d'abord si le
vous l'ai dit, c'était une pre- vote s'est déroulé de manière
mière rencontre. Désormais, il correcte ou non. Et surtout que
nous faut retravailler sur la la situation ne dégénère pas.
confiance. Mais c'est bien. Cela n'en vaut vraiment pas la
Nous voulions déjà montrer peine. N'oublions pas que nous
que tous les partenaires souhai vivons dans un paradis, la
tent que ça aille vite. Mais tout Suisse. Alors, n'attisons pas le
le monde a finalement intérêt feu!



Bernhard Pulver: «Nous avons tous une obligation de retenue. Ce n'est pas à moi de juger si le Conseil municipal de Moutier est allé trop loin dans son engagement.» ARCHIVES-KEYSTONE